



# Bulletin d'inscription

**EVENEMENT : LE TRAVAIL EN CONSTELLATIONS FAMILIALES**

**DATE : SAMEDI 22 JUIN 2019**

**LIEU : CENTRE JEAN XXIII, 10 CHEMIN DU BRAY - ANNECY-LE-VIEUX, 74490 ANNECY**

Votre NOM : .....

Votre Prénom : .....

Votre adresse mail pour confirmation de votre inscription : (à mettre en majuscule)

.....

Votre téléphone portable : .....

Type inscription	Tarif	Modalités d'inscription
Travail en constellation <input type="checkbox"/>	100 €	Bulletin + Chèque <input type="checkbox"/>
Représentant <input type="checkbox"/>	70€	Bulletin + Chèque <input type="checkbox"/>

**J'adresse ce bulletin d'inscription à ESPRIT OKIMA , 1 avenue de Chambéry 74000 ANNECY  
- et je joins un chèque à l'ordre de ROLAND BOST du montant total de mon inscription**

(le chèque d'inscription est bien à libeller au nom de Roland BOST pour cette fois)

Je m'inscris au repas  (adresser un chèque complémentaire de 16 Euros à l'ordre du CENTRE JEAN XXIII)

Je suis inscrit au repas et souhaite un repas végétarien

Fait à ..... Le.....

Signature

Inscription validée à réception de votre règlement. Vous recevrez confirmation par mail. Remboursement possible si annulation moins de 10 jours avant la date prévue pour l'évènement – Au-delà, toute inscription est due.

Notre tarif est lié aux frais d'organisation de la journée : location de la salle et du matériel, temps de préparation et d'animation, frais de gestion et d'assurances, impôts et taxes. La restauration n'est pas comprise dans ce tarif mais sera proposée en option. Vous recevrez toutes les informations par mail après validation de votre inscription. En cas d'annulation en raison d'un cas de force majeure ou d'un nombre insuffisant de participants, votre réservation sera intégralement remboursée. L'annulation par ESPRIT OKIMA ne donne pas droit au remboursement des frais de déplacement et/ou hébergement.

L'inscription au repas est facultative. Les repas sont pris dans la salle du centre (belle vue lac). Repas simple et familial pouvant être proposé en végétarien. Les repas sont à régler directement au centre Jean XXIII. Esprit OKIMA n'intervient pas dans le choix du menu et l'organisation du repas.